



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# ACTEUR PRAP IBC

Dernière mise à jour le 01/06/2024.

## OBJECTIF

Prévenir les risques liés à l'activité physique dans sa situation de travail au sein d'une entreprise des secteurs de l'industrie, du BTP, et du commerce et des activités de bureau.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues.
- Participer à la maîtrise du risque en proposant à son encadrement de proximité toute idée d'amélioration d'ordre technique, organisationnel ou humain.
- Se situer comme un acteur de prévention pour soi, pour sa structure,
  - Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention.

## PUBLIC CONCERNÉ

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des activités de bureau.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

30 jours de réservation avant formation.

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation se déroulant dans l'entreprise. Prévoir EPI et matériel utilisés par les salariés.

**Tarif****1700 € NET**  
par groupe**Réf.****PRAPIBC-I****Contact**0950412583  
contact@fipsformation.fr  
www.fipsformation.fr

## PRÉ-REQUIS

- Afin d'assurer les conditions de réussite de la formation, il est fondamental que la structure soit engagée dans une démarche globale de prévention des risques professionnels.  
Il est également indispensable que le dirigeant (ou son représentant) maîtrise les compétences en prévention qui permettront de garantir l'efficacité des actions menées. Pour cela il lui est vivement recommandé de suivre, idéalement en amont, la formation spécifique organisée par des organismes de formation habilités à former des formateurs prap, ou par les services formation des Carsat/Cramif/CGSS.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour une adaptation nous contacter.

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance de théorie et de pratique



Niveau

**Autres formations**

Modalité

**Présentiel**

Effectif par session

**4 mini > 10 maxi**

Durée

**14 heures / 2 jour(s)**





## PROGRAMME

### # Jour 1

- La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, de dommage dans le milieu professionnel.
- Les AT et les MP, les préjudices humains et économiques pour l'entreprise.
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur.
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS, ...
- Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psycho sociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit, ...).
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

### # Jour 2

- . Restitution des travaux
- . Proposition de pistes d'amélioration
- . Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort suite
- . Les aides techniques
- . Epreuves certificatives
- . Bilan de fin de formation

REPARTITION DE CES JOURNEES SUR 3 SEMAINES (1+1 JOUR) UN TRAVAIL INTER SESSION SERA DEMANDE.

## LES PLUS

Formation complète sur la prévention et les risques de son métier

### **INTERVENANT(S)**

Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS et l'assurance maladie

### **ÉVALUATION**

Epreuve 1 L'évaluation porte sur l'observation et l'analyse d'une situation de travail réalisée sur 40 minutes en fin de formation. Le candidat est évalué sur capacité à restituer ce travail selon la grille d'évaluation certificative de l'acteur PRAP IBC (<http://quickplace.inrs.fr/prap> ou nouvelle plateforme dédiée aux dispositifs PRAP)

### **ATTRIBUTION FINALE**

Certificat d'acteur PRAP Industrie, BTP, Commerce et Activité de bureau

## **MAINTIEN DES CONNAISSANCES**

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintenir et actualiser ses compétences Acteur PRAP IBC